

VŒUX D'ASSIEU – LUNDI 14 JANVIER 2019

La cérémonie des vœux est comme chaque année, l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et des perspectives pour celle à venir.

C'est l'opportunité d'évoquer l'action des élus, mais aussi de l'ensemble des forces vives de la commune : acteurs associatifs et économiques.

Je salue dès à présent le dévouement de l'équipe municipale et son sens de l'intérêt général.

Au niveau international et national, les attentats et la lutte contre le terrorisme sont toujours d'actualité.

Pour 2019, malheureusement 3 attentats sont à déplorer en France:

- le 23 mars, dans le Département de l'Aude, à Carcassonne et à Trèbes
- à Paris, le 12 mai
- et le dernier en date, le 11 décembre, sur le marché de Noël de Strasbourg,

Je tiens à rendre hommage aux victimes, à leurs familles et au lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME pour son sacrifice.

Les catastrophes climatiques dans le Monde et en France, doivent nous faire prendre conscience de l'urgence d'agir, afin de réduire le réchauffement climatique.

Là aussi, je rends hommage aux victimes de ces catastrophes naturelles, et notamment aux victimes des inondations du Département de l'Aude.

La France vit depuis le 17 novembre, un mouvement social, qui met en lumière les fractures sociales et territoriales qui clivent notre Pays.

Cette crise doit nous amener à réfléchir et à débattre dans la sérénité et non pas dans la violence, que je déplore et condamne fermement.

Nous prenons acte de la volonté du Président de la République de lancer un grand débat national, afin de rétablir le dialogue entre les élus et les citoyens.

Je précise dialogue avec les élus nationaux, car sur nos communes, les élus municipaux sont au quotidien, en relation directe avec les habitants.

Si un cahier de doléances a été mis en place à la mairie, je suis disponible, pour vous recevoir, pour recueillir directement vos doléances, même si je préfère l'expression « proposition plutôt que doléance ».

Nous nous engageons, bien sûr à communiquer de manière impartiale, à notre Députée, les remontées du terrain.

Attention tout de même aux risques, d'avoir des doléances très protéiformes, parfois contradictoires, d'une telle ampleur que le budget des Etats Unis d'Amérique ne suffiraient pas.

Mais je suis, nous sommes avec les adjoints et les conseillers municipaux, présents aussi pour répondre à vos questions, expliquer nos choix.

J'avoue que je préfère cette communication directe, plutôt que les nouveaux moyens de communication, dont je déplore les dérives (Mails agressifs, fakes-news et déferlement de haine sur les réseaux sociaux).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à la fusion, une nouvelle **Communauté de Communes** a vu le jour.

La Communauté de Communes « entre Bièvre et Rhône » regroupe les 37 communes et les 67 000 habitants du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire.

Le Conseil Communautaire est composée de 66 conseillers.

Pour Assieu, **Louis MONNET**, mon 1^{er} adjoint, est le délégué de la commune. **Sandrine GRAVIER**, conseillère municipale est sa suppléante.

La nouvelle communauté continuera à gérer les services des 2 territoires, avec une harmonisation des compétences, après une période transitoire.

Par exemple, la petite enfance est une compétence du Territoire de Beaurepaire qui pourrait être étendue à l'ensemble de la communauté de communes.

J'y suis personnellement très favorable.

En tout état de cause, la commune restera toujours l'échelon de proximité, gage de réactivité et d'échanges avec les habitants.

Je profite de ce moment pour remercier vivement **Louis MONNET**, pour le travail réalisé, en tant que membre du bureau de la Communauté de Communes, mais aussi avec la Présidence du Syndicat des Eaux de Gerbey Bourassonne, et ses missions pour la commune: le suivi au quotidien du travail du cantonnier, des bâtiments communaux, et du budget communal.

Il est aussi Président de l'Harmonie d'Assieu.

Louis, j'apprécie beaucoup de travailler avec toi.

Merci pour ta disponibilité, ton soutien, tes compétences, ton humilité.

Nos 4 villages, Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou, fonctionnent toujours ensemble, avec le Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages.

Je remercie les élus des 4 communes, qui m'ont accordé leur confiance pour présider ce Syndicat Intercommunal.

Ce Syndicat a pour compétences la gestion des équipements sportifs intercommunaux situés à Saint Romain de Surieu, ainsi que l'action sociale, avec le soutien logistique et financier au Centre Social des 4 Vents.

Je salue Bruno FELISI, le Directeur et le félicite pour la dynamique qu'il a sue insufflée, malgré la baisse des financements publics et la suppression des contrats aidés.

Nous fêtons, en 2019, les 20 ans du Centre Social.

Je vous propose de visionner une vidéo réalisée par un animateur du Centre Social des 4 Vents.

Projection du film du Centre Social

Concernant le Sport, notre club intercommunal, créé par le Père André, a fêté ses 50 ans en 2018.

Avec des équipes dans toutes les catégories, des jeunes U6 aux vétérans, ses 340 licenciés, dont 110 féminines, la Sanne Football, est victime de son succès.

Les terrains sont surutilisés et sont très dégradés.

Même si des communes voisines nous prêtent leurs terrains et nous les remercions, il faut que nous envisagions dans les prochaines années, la réalisation d'un terrain synthétique.

Nous lancerons en 2019 les études et la recherche de financement.

Cet équipement nécessaire pour la pérennité de notre club, ne pourra se réaliser sans le soutien financier de nos partenaires.

Nous déposerons des demandes de subventions d'investissement auprès de l'Etat, la Région, le Département et la Fédération Française de Football.

Nous solliciterons également la Communauté de Communes pour cet équipement structurant, utile au-delà de nos 4 communes.

N'oublions pas l'Equipe Féminine Séniors joue en Championnat Régional 1, avec des joueuses habitant l'ensemble du territoire de notre nouvelle intercommunalité, voire au-delà.

La famille du Football sur nos 4 communes, a perdu l'un des siens.

C'est avec une grande tristesse que nous avons vu partir Jean Noel MARCHAND à l'aube de ses 60 ans.

Après 2 ans, de lutte contre la maladie et bien des souffrances, Jean Noel laisse un grand vide.

Jean Noel a été Président de la Sanne Football pendant une dizaine d'années et était le Président d'Honneur du club.

Maire Adjoint de la Chapelle de Surieu, il était aussi délégué du Syndicat des 4 Villages, chargé du Sport.

Toujours dévoué pour le bien public, fervent partisan de l'intercommunalité, il était toujours très pertinent dans ses analyses et avait l'art de poser les bonnes questions.

J'ai en mémoire, des propos qu'il tenait souvent: « la somme des intérêts particuliers n'a jamais fait l'intérêt général ».

Je trouve cette expression d'autant plus d'actualité.

Pour rendre hommage à Jean Noel, je vous propose de l'applaudir.

Sans transition, je vais passer à la **vie communale**.

Pour cette année, je reste particulièrement marqué et ému par les **commémorations du centenaire de l'armistice de la grande Guerre.**

Notre commune s'est mobilisée pour célébrer cet évènement.

Nous avons vécu 4 jours exceptionnels :

- le jeudi soir, le vernissage de la magnifique exposition, suivi du concert de quintette de cuivres de la Musique de l'Artillerie,
- le lendemain, la soirée d'interprétation par **Lionel FENOY** des chansons de poilus
- le samedi soir, un triomphe pour la pièce de théâtre «ASSIEU, pendant la guerre », écrite et mise en scène par **Karine MOINE**. Félicitations pour la qualité de cette pièce, pour son interprétation pleine d'émotions, avec des pointes d'humour
- le repas paysan servi après la pièce, a reçu un vif succès
- le dimanche matin, un public nombreux a assisté à la cérémonie aux monuments aux morts, suivi par le concert de l'Harmonie et des enfants de l'école
- le dimanche après-midi, les commémorations se sont achevées par la lecture de lettres de poilus, le salon littéraire et une 2ème interprétation de la pièce de théâtre, reprogrammée au vu de son succès

Je remercie l'équipe d'organisation de ces commémorations, qui ont reçues le label « centenaire », de la part du comité de labellisation national.

Merci à **Karine MOINE**, mon adjointe, qui a su fédérer les bonnes volontés, pour que ce formidable évènement soit une grande réussite.

Comme tu l'as si bien dit **Karine** : « cet évènement est bien la preuve que c'est la cohésion qui fait la force de notre village ».

Nos projets de travaux programmés ont été menés à bien.

L'aménagement du Stade « Georges PIATON » est achevé, avec la réalisation du City Stade, la mise aux normes de la salle associative, l'agrandissement du local des boulistes, la construction du local des chasseurs et la réalisation de nouveaux sanitaires pour l'ensemble du Stade.

Ces travaux ont été financés par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Merci à nos partenaires pour leur soutien financier sans qui la réalisation de cet équipement intergénérationnel aurait été impossible.

Sur nos **bâtiments communaux**, des travaux sur les sanitaires de la salle polyvalente ont permis de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'éclairage de la Salle des Fêtes a été entièrement rénové, avec un passage à la technologie LED, qui permettra un meilleur éclairage et des économies d'énergie.

Je remercie **Sandrine GRAVIER**, conseillère municipale pour son implication sur le suivi des chantiers sur les bâtiments communaux.

Côté voiries, des aménagements rues de la Coquillonne et de Saint Jacques de Compostelle ont été réalisés (busage de fossés, réalisation de trottoirs, de chicanes de ralentissement, enrobés....)

Ces travaux ont été réalisés et financés, par la Communauté de Communes.

Les travaux sur le réseau d'Eclairage Public se sont poursuivis, avec la mise aux normes de l'ensemble des armoires électriques d'éclairage public et l'installation d'horloges astronomiques favorisant les économies d'énergie.

Merci, au Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI) qui a assuré la maîtrise d'ouvrage et la prise en charge de 70% des dépenses.

Dans le cadre du plan « **TRES HAUT DEBIT** », le Département de l'Isère a débuté les travaux sur la commune, par la construction du bâtiment NRO (Nœud de Raccordement Optique), sur le parking de l'école maternelle.

La fibre optique pourrait être déployée sur nos bâtiments communaux en 2019/2020, puis sur l'ensemble de la commune assez rapidement.

Les travaux de remplacement de la passerelle piétonne du hameau de la Charinas sont en cours.

Ces travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes.

Je salue les habitants du Hameau, pour leur compréhension et leur patience pendant les travaux.

Merci à **Michel REILLE**, conseiller municipal, habitant le Hameau de la Charinas, pour son implication dans le suivi de ces travaux, ainsi que son investissement notamment sur les dossiers qui touchent à l'environnement.

En ce qui concerne **le dossier de l'adressage**, toutes les habitations auront une nouvelle numérotation métrique.

Tous les lotissements et les impasses, y compris privées ont été nommés.

Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée et le retard pris sur ce dossier plus complexe qu'il n'y paraît.

Cette mise à jour est très importante pour les services de distribution, les services de secours et de gendarmerie, ainsi que pour le déploiement de la fibre optique.

Un courrier est en cours de distribution, afin de vous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi que les démarches à effectuer.

Les plaques de rues ont été posées en décembre et les nouveaux numéros seront installés dans les semaines à venir.

Je salue le travail des conseillers municipaux membres de la commission (**Valérie BESSET, Isabelle BONNARD, Michel VITTOZ, Fabrice SEILLIER, Éric FAVRE,**).

Merci **Éric**, ta maîtrise de l'outil informatique, nous a été d'une aide précieuse.

Merci à **Pascal PILLEZ**, adjoint à la voirie, qui a piloté ce dossier.

Merci **Pascal**, pour ton énergie et ton implication au quotidien, pour la gestion et le suivi de la voirie, des réseaux et de l'urbanisme.

La commune n'a peut-être plus certaines compétences qui ont été transféré à l'intercommunalité, cela n'empêche, que nous devons toujours en assurer le suivi au quotidien, et **Pascal** fait cela très bien.

Au niveau environnement, nous pouvons évoquer la traditionnelle journée nettoyage de printemps, avec toujours, des déchets sur le bord des voiries, et des dépôts de chantiers de démolition sur nos chemins ruraux, dans les bois et les parcelles agricoles.

Plutôt que des grands discours politiques sur l'écologie, je préfère les actions concrètes. Et qui d'ailleurs ne nous coutent rien.

Pour l'environnement, nous avons tous un rôle à jouer par des petits gestes au quotidien (covoiturage, tri des déchets, ne pas brûler les déchets, ne pas les jeter dans la nature, etc...).

Au moins, il n'y a pas de taxe carbone sur ces petits gestes au quotidien.

Comme on dit : ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Malgré le travail effectué par nos référents « **ambroisie** », **Frédéric FLEURY** conseiller municipal et **David MABILON** agriculteur, les conditions météorologiques de l'été, ne nous ont pas permis de traiter correctement le problème.

La lutte contre l'ambroisie doit se poursuivre avec détermination.

Nous devons faire plus pour lutter contre ce fléau de santé publique.

Je demande aux services de l'Etat de revoir l'arrêté préfectoral de 2000, car il ne permet pas légalement aux communes d'agir.

D'autre part, si l'interdiction du glyphosate est certainement une bonne chose pour l'environnement et notre santé, cela va poser aussi un problème pour la destruction de l'ambroisie.

Avec un coût 3 fois plus élevé pour l'arrachage mécanique par rapport au traitement chimique, je ne vois pas comment les agriculteurs vont pouvoir faire, alors qu'ils ont déjà du mal à vivre de leur travail.

Nous devons accentuer la recherche pour trouver des produits de remplacement efficace.

La 2^{ème} **journée sécurité routière** n'a pas eu le succès qu'elle aurait mérité.

Le public n'a pas été au rendez-vous, malgré le travail réalisé.

Visiblement, les actions de prévention et les aménagements de sécurité ne suffisent pas à réduire la vitesse.

Merci aux Sapeurs-Pompiers pour leur action sur cette journée et tout au long de l'année, pour assurer le secours aux biens et aux personnes.

Je souhaite tous mes vœux de réussite, à **Raphael MABILON** nouveau chef par intérim de la caserne de Sapeurs-Pompiers de Vernioz.

Côté incivilités, je me félicite que l'année ait été calme.

Il faut dire que le fait d'avoir pris sur le fait certains jeunes, la condamnation ou le rappel à la loi pour d'autres ont sans doute calmé les ardeurs. Pourvu que cela dure...

Une réunion publique pour présenter le dispositif «participation citoyenne, nommé également voisins vigilants » a été organisée en partenariat avec la gendarmerie.

En raison d'un accueil très mitigé, ce dispositif ne sera pas mis en place sur la commune.

La réunion publique aura été au moins, l'occasion de présenter le fonctionnement de la gendarmerie et les consignes à respecter en cas d'évènement.

Merci aux Gendarmes pour leur dévouement au quotidien.

J'en profite pour saluer et remercier le nouveau commandant la brigade de gendarmerie de St Clair du Rhône, le Capitaine **David TOURBIER** et son adjoint, le Major **Jean Noel GERMAIN**.

Au sujet de la vie scolaire, notre école accueille 162 élèves pour 6 classes. La fermeture de la 7^{ème} classe, lors de la rentrée 2017/2018, entraîne des classes très chargées et je le regrette.

Il n'y a aucune raison, que seuls les quartiers prioritaires puissent bénéficier d'effectif raisonnable et du dédoublement des classes de CP.

J'ai dû intervenir à plusieurs reprises, auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale, et insister afin que les enseignants absents soient systématiquement remplacés.

Je tiens à remercier, **Gwenaëlle PACCALET**, Directrice de l'école et les enseignantes pour leur dévouement pour l'éducation des élèves.

Devant les exigences des familles, l'agressivité de certains parents, les enfants parfois très difficiles, le métier d'enseignants est particulièrement éprouvant, y compris en milieu rural.

Cette rentrée scolaire a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours. La commission école a dû penser une nouvelle organisation, pour la 3ème fois en 9 ans.

Malgré tout, nous poursuivons un accueil de qualité sur les temps périscolaires. Les ateliers « découvertes » ont été maintenus.

Au vu de la complexité, la commune a souhaité reprendre la gestion administrative des temps périscolaires qui était auparavant confiée aux Couverts et Bambins, association de parents bénévoles que nous remercions vivement.

Le Centre Social des 4 Vents continue de coordonner et animer ces temps périscolaires, avec le personnel communal.

Merci aux acteurs de la vie scolaire: enseignants, délégués des parents d'élèves, bénévoles du Sou des Ecoles.

Merci aux conseillers municipaux de la commission école (**Valérie BESSET, Isabelle BONNARD, Fabrice SEILLIER**) pour leur dévouement.

Merci à **Alice GOUEREC**, mon adjointe, pour son soutien et la gestion au quotidien des affaires scolaires et périscolaires.

Concernant l'urbanisme, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est applicable depuis le 6 mars 2018.

Merci à **Marielle DELHOMME, Jacqueline FIGUET, Michel VITTOZ**, conseillers municipaux membres de la commission PLU pour le travail colossal réalisé et le nombre de réunions auxquelles ils ont dû participer, depuis le début du mandat.

Merci aux employés communaux pour le travail réalisé tout au long de l'année, au service des habitants (au secrétariat de mairie, à l'agence postale communale, sur les temps scolaires et périscolaires, aux services techniques)

Merci aux membres du CCAS, pour leurs actions.

Merci aux personnes chargées de la gestion des téléalarmes : **Jacqueline FIGUET**, conseillère municipale et **André PEYRET**, bénévole, qui après 20 ans de bons et loyaux services a souhaité passer la main.

La richesse d'une commune, c'est aussi **la vie associative**.

Malgré la crise du bénévolat, pour Assieu, nous n'avons pas à nous plaindre, au vue du dynamisme de nos associations, des nombreuses activités et manifestations organisées.

Certes, nous soutenons nos associations communales et intercommunales, par l'attribution de subventions et la mise à disposition de locaux et d'équipements.

Mais sans les dirigeants et bénévoles de ces associations, rien ne serait possible.

Merci pour votre dévouement pour la vie sociale de la commune.

Pour les perspectives de l'année 2019,

Les électeurs auront l'occasion de s'exprimer lors des Elections Européennes du dimanche 26 mai 2019.

Ces élections sont habituellement marquées par une forte abstention.

J'invite les électeurs à voter.

La démocratie, c'est aussi s'exprimer lors des élections.

Dans une période où certains vantent le Référendum d'Initiatives Citoyennes, je pense qu'il y a tout de même bon nombre d'élections pour donner son avis : Elections Municipales, Départementales, Régionales, Législatives, Présidentielles, Européennes....

Les inscriptions sur les listes électorales sont d'ailleurs possible jusqu'au 31 mars.

En ce qui concerne les projets de l'année,

Les travaux de voiries concerneront, la rue de la Coquillonne, partie SUD, avec l'enfouissement des réseaux aériens encore présents, la réalisation de trottoirs et la réfection de la voirie.

L'éclairage public du hameau de la Charinas sera rénové et amélioré.

Les études sur le **projet d'aménagement du Centre Village** ont débuté.

Après une large concertation de l'ensemble des acteurs concernés (commerces, services, associations, utilisateurs, partenaires...), le Maitre d'œuvre a travaillé avec la commission municipale sur plusieurs solutions.

L'esquisse du projet retenu par le Conseil Municipal est affichée dans la salle.

On peut noter :

- Deux plateaux surélevés sur la Route Départementale
- Une place plus conviviale, divisée en 2 parties, une moitié uniquement piétonne permettra de sécuriser les élèves et les parents devant l'école, l'autre moitié consacrée à la circulation et au stationnement

- Un grand escalier pour rendre plus ouvert les abords de l'église et l'espace parking à l'arrière de l'ancienne cure qui permettra de retrouver des places de stationnement perdu sur la place
- Un réaménagement du carrefour devant la mairie, pour sécuriser les abords de la salle des fêtes
- La rénovation et le déplacement du monument aux morts vers l'espace vert devant la mairie. Ce déplacement a reçu un avis très favorable de l'association des Anciens Combattants de la FNACA, ainsi que du Souvenir Français. Je salue **Michel DURAND**, Président de la FNACA et **Jean Noel GERMAIN**, Président du Souvenir Français.

L'année 2019 sera consacrée à la réalisation de l'Avant-Projet, le chiffrage des travaux et la recherche de financements.

Les travaux seront planifiés, forcément sur plusieurs années, si les subventions d'investissement nous sont attribués.

En parallèle de ce dossier, suite aux pathologies constatées sur l'Eglise, nous avons dû lancer un appel d'offre pour la réalisation d'un diagnostic, qui déterminera les travaux à engager sur celle-ci.

D'autre part, la commune a acheté le terrain et l'ancien bâtiment agricole appartenant aux agriculteurs de la CUMA situé rue de la Coquillonne.

L'Atelier Municipal sera transféré dans ce bâtiment, après rénovation ou reconstruction.

Les locaux actuels de l'atelier municipal, ainsi disponibles, seront utilisés pour étendre l'offre de notre pôle santé, en complément des 4 infirmières, des 2 kinésithérapeutes, et de la sophrologue.

Pour réaliser ces projets, nous continuerons à gérer correctement les finances communales, qui sont saines et doivent le rester.

Pour cela, il est indispensable que nous ayons une vision claire de nos ressources financières (dotations de fonctionnement de l'Etat, subventions d'investissement, impôts locaux, etc..), et ceux sur du long terme, afin de pouvoir prendre les bonnes décisions.

La réforme de la Taxe d'habitation est sans doute, une bonne idée, pour le pouvoir d'achat des ménages.

Sur les 573 foyers d'Assieu, 434 ont vu leur taxe d'habitation baisser de 30% en 2018.

Elle diminuera de 65% pour ces 434 foyers en 2019 et sera supprimé pour ces foyers en 2020, voire pour tous les foyers, sauf changement d'avis du Gouvernement.

Je tiens à préciser qu'Assieu n'en a pas profité pour augmenter le taux de la Taxe d'Habitation.

Pour rappel, les taux d'imposition d'Assieu sont inchangés depuis, 2012 pour la taxe d'Habitation, 2008 pour la Taxe Foncière Bâti et 2003 pour la Taxe Foncière Non Bâti.

L'Etat compense la ressource financière de la Taxe d'Habitation pour les communes.

Il nous promet de compenser cette ressource de manière pérenne, avec une réforme plus globale de la fiscalité locale.

Cette promesse devra être tenue !

On voit bien avec la crise sociale actuelle, que la pression fiscale globale ne peut plus être augmentée.

Il faut en prendre acte.

Afin de ne pas laisser aux générations futures le poids de la dette, les économies faites par l'Etat et les collectivités locales doivent se poursuivre.

Nous devons réduire nos dépenses de fonctionnement, afin d'autofinancer nos investissements.

Des décisions sont nécessaires, même si parfois, elles sont difficiles à accepter pour certains.

Je reste optimiste, j'ai foi en l'avenir, en notre capacité à trouver des solutions.

L'INSEE a actualisé notre population à 1436 habitants, au 1^{er} janvier 2019.

Nous accueillons avec plaisir de nouveaux habitants.

Notre commune est toujours attractive, de par sa situation géographique, sa vie associative soutenue, ses commerces de proximité, ses services publics (mairie, agence postale communale, activités périscolaires), et l'ambiance générale qu'il y règne.

Je suis heureux d'être le maire de cette commune, chanceux de travailler avec une équipe municipale motivée et dynamique qui est au service de ses habitants et de l'intérêt général.

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, ou qui souffrent de la maladie et des aléas de la vie.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2019